



## LES INFOS DU CASTEL

Bulletin Municipal de la Commune d'Encourtiech.

Contact : Tel/Fax 05 61 66 71 77 Messagerie : [mairie.encourtiech@orange.fr](mailto:mairie.encourtiech@orange.fr)

### **Effacement des réseaux.**

Enfin, après quelques deux années d'attente, le chantier d'effacement des réseaux du Coch est enfin « en route ». Dans quelques semaines tous les câbles électriques et téléphoniques seront, soit enterrés, soit dissimulés en façade. Terminé les fils aériens qui nous polluaient la vue. La deuxième étape, qui se fera en suivant, sera le remplacement de l'éclairage public existant par des lampadaires sur pied ou en façade équipés de lampes à Led dont l'intensité pourra être abaissée pendant certains créneaux horaires. Avantage : diminution de la pollution lumineuse et réduction sensible de la facture d'électricité. Comme prévu, le coût de l'effacement des réseaux sera à la charge du SDE09 pour un montant de 74 000 €, majoré de 4000 € à la charge de France télécom pour ce qui concerne les travaux sur les lignes téléphoniques. Pour la commune un surcoût estimé entre 500 et 1000 € sera à notre charge. Il concerne la réalisation de tranchées non prévues dans le programme, suite au refus de certains propriétaires de laisser passer les câbles sur leur façade. Quant à l'éclairage public, la commune paiera la moitié de facture, c'est-à-dire une estimation de 5050 €, l'autre moitié étant prise en charge par le Conseil départemental. En résumé cette opération devrait nous coûter entre 5550 € et 6000€ contre un coût réel estimé à 90 000 € !

### **Appartements communaux.**

Fin des travaux, après quelques difficultés de réalisation. L'appartement du Coch a été mis en

location depuis le 1<sup>er</sup> juillet, quant à celui de Soum, il est occupé depuis le 15 octobre.

Si la reconstruction de l'appartement de Soum n'a rien coûté à la commune, l'assurance prenant en charge la totalité des travaux, celui du Coch, entièrement rénové à coûté à la commune 14 458,72 €.

Et n'oublions pas de souhaiter la bienvenue à ces nouveaux habitants.

### **Inscription sur les listes électorales.**

Suite logique à l'article précédent, les citoyens résidant dans notre commune, et non encore inscrits sur les listes électorales, peuvent le faire avant le 31 décembre 2016.

### **Ouverture paysagère.**

Encore un projet qui tarde à voir le jour. Pour mémoire, nous avons déposé un dossier auprès du PNR afin de dégager un maximum de végétation autour des vestiges du château afin de le rendre visible de loin. Plusieurs d'entre vous avaient d'ailleurs assisté à une réunion à la mairie, où tous les détails nous avaient été communiqués par une chargée de mission du PNR. Renseignements pris, ce projet est en attente d'être instruit par le PNR, qui semble manquer de personnel pour le traiter. En attendant, on regarde les arbres pousser.....ça nous occupe.

### **Sentier de randonnée.**

Exemple de coopération entre deux communes, le sentier dit de « la tête d'Ane » a été ouvert et balisé cet été par la communauté des

communes de Val Couserans. Sentier qui couvre les communes d'Encourtiech et de Rivèrenert et qui s'inscrit dans une volonté de développement de l'économie touristique. A quoi servent nos beaux paysages si on ne les met pas en valeur. Va se poser maintenant le problème de son entretien ainsi que celui du « Tour du Garrié » et du site castral. La nouvelle intercommunalité le prendra-t-elle en charge ? Nous nous battons pour que la réponse à cette question soit positive...

### **Travaux de réfection du sol de la Mairie.**

Plusieurs d'entre vous s'en étaient aperçus, le sol de la mairie, depuis quelques temps, donnait des signes de faiblesse certains. Alors avant de passer au travers du plancher et de ce fait, risquer de se retrouver dans un « cul de basse fosse » de l'ancien château, nous avons dû nous résoudre à refaire le plancher à neuf. Coût de l'opération : 11 213 €. En réalité, la commune ne déboursa que 4 282 €, le reste étant pris en charge par l'Etat (3 363 €), le Conseil Départemental (2411 €) et la région Occitanie (1 157 €)

### **Emprunt ONF.**

Pour mémoire, l'aménagement de la forêt communale (plantation de résineux et réalisation de pistes d'accès) avait été fait au moyen d'un emprunt d'état. Jusqu'alors il était remboursé en transférant à l'Etat la moitié des produits de vente de bois. Au vu de l'échec de ces plantations, dont le développement était loin d'être satisfaisant, nous avons demandé à l'Etat l'annulation de cet emprunt. Réponse favorable nous est parvenue en septembre, puisque par arrêté, la préfète de l'Ariège annule les 58 326 € restant à rembourser par la commune. Dorénavant tous les produits de

vente de bois de la forêt communale bénéficieront totalement à la commune.

### **Assainissement autonome.**

Comme l'an passé, une campagne de mise aux normes de l'assainissement autonome est pilotée par le syndicat des eaux du Couserans. Cette opération se traduit par une subvention forfaitaire de 4 200 €, sans toutefois dépasser 80 % du coût des travaux. Pour en bénéficier, vous devez être propriétaire occupant, l'installation doit dater d'avant 1996, le système d'assainissement doit être non-conforme et présenter un risque sanitaire. Enfin, vous devez être propriétaire depuis une date antérieure au 01/01/2011. Si vous êtes intéressés par cette proposition, les dossiers d'inscription sont à retirer à compter du 9 janvier 2017. Sachant que seuls les 30 premiers dossiers de demande qui concernent le territoire géré par le syndicat des eaux du Couserans, seront retenus.

### **Intercom...où en est-on ?**

Aujourd'hui nous pouvons dire que la future intercommunalité regroupant les huit intercommunalités du Couserans existera à compter du 01/01/2017. De fait, les huit intercommunalités actuelles seront dissoutes. Cette intercommunalité regroupera environ 30 000 habitants. Les 94 communes qui la composeront ont été consultées sur le nom à attribuer à cette nouvelle collectivité ainsi que sur le lieu du siège. Elle s'appellera donc, Communauté de Communes Couserans Pyrénées (CCCP) et son siège sera à Saint-Lizier au Palais des Evêques. Son (ou sa) Président sera élu le 7 Janvier. Pour le reste, c'est-à-dire quelles seront ses compétences, ses objectifs, quel sera le point de chute de ses salariés, il est urgent d'attendre, rien n'étant encore très clair à ce jour.

### **11 novembre.**

Comme chaque année, vous êtes conviés à la cérémonie du 11 novembre à 11 heures place de la mairie, où un vin d'honneur vous sera offert après le traditionnel dépôt de gerbe, à la mémoire des combattants tombés au cours des différents conflits qu'a vécu notre Pays.

*La suite au prochain numéro.....*